



Licenciement d'une assistante maternelle agréée

Par **LAURETTE01**, le **06/06/2008** à **13:43**

bonjour je suis particulier employeur d'une assistante maternelle agréée et je souhaite mettre fin à son contrat à la date du 31 aout 2008. que dois-je faire et comment m'y prendre car je ne veux pas la vexer mais je désire mettre mon enfant chez une autre nourrice qui prne un tari moins cher....
merci de votre réponse